

donne des noms différents. On les nomme *collyres*, pour les yeux; *gargarismes*, pour la gorge; *collutoires*, pour la bouche.

Ils peuvent être portés au moyen d'un instrument qu'on nomme seringue, et on les appelle alors *injections*. Cependant, pour le rectum, ils ont les noms particuliers de *clystères* ou *lavements*. Les injections faites dans des cavités naturelles se pratiquent différemment, selon que ces cavités sont ouvertes à l'extérieur ou fermées. Dans le premier cas, on introduit le canon de la seringue dans la cavité ou dans son canal excréteur, et on pousse le liquide. Dans le second cas, il faut, par une opération préalable, que l'on nomme ponction, ouvrir la cavité, et, laissant la cannule de l'instrument dans cette cavité, s'en servir pour introduire le liquide. L'injection dans les cavités accidentelles se pratique comme dans le premier cas.

Les liquides qui servent aux injections sont simples ou médicamenteux, selon les indications à remplir. Ils sont froids, à la température atmosphérique, tièdes ou chauds; dans cette dernière circonstance, ils ne doivent pas dépasser la chaleur du corps humain, ou au moins très-peu, parce qu'ils produiraient la brûlure. Tantôt ils servent de lotions, et alors ils séjournent peu dans les parties; tantôt ils servent de médicament, et alors ils y font un séjour plus ou moins prolongé. J'indiquerai tous ces détails dans les descriptions des maladies.

#### § 4. — Topiques sous forme consistante.

Les topiques sous forme consistante peuvent avoir une consistance très-variable, depuis l'état solide jusqu'à l'état mou, presque voisin de l'état liquide. Je les diviserai en trois classes :

- 1° Topique à l'état solide ;
- 2° Topique à l'état pulvérulent ;
- 3° Topique à l'état mou.

Les topiques solides sont de deux ordres : les uns n'agissent que par leur présence et leur résistance ; les autres, au contraire, n'agissent qu'après avoir perdu leur état solide.

Les premiers pourraient presque être rangés au nombre des instruments de chirurgie, puisque, n'ayant aucune vertu curative, ils n'agissent que par leur présence; cependant, comme ils sont ordinairement de substances auxquelles on reconnaît quelque vertu thérapeutique, on les classe parmi les médicaments. Ces topiques sont les dilatants,

comme l'éponge préparée, les morceaux de racine de gentiane. Indépendamment de leur solidité, ils jouissent encore de la propriété d'absorber l'humidité et de produire plus d'effet en se gonflant. On pourrait leur rapporter le mercure donné dans l'iléus pour détruire l'intussusception intestinale; on lui suppose, en effet, la double action de dilater et de repousser l'intestin. On pourrait encore ranger dans cette classe de topiques, sous le nom de cicatrisant, la lame de plomb mise en usage pour la guérison des ulcères des jambes, comme accélérant la cicatrisation par la compression des bourgeons charnus et la privation du contact de l'air.

Les seconds, qui n'agissent qu'après avoir perdu leur solidité, sont des composés de substances minérales ou végétales; et l'humidité est nécessaire pour qu'ils produisent leur action. Quand on les applique indistinctement sur toutes les parties du corps, on ne leur a pas donné de dénomination spéciale; mais, quand ils sont destinés à un seul objet ou à une seule partie, on leur a donné différents noms. On les appelle *trochisques*, quand ils sont destinés à détruire les chairs fongueuses ou à agrandir les orifices des fistules. Les trochisques sont composés d'une substance active escharotique pulvérulente unie à du mucilage; ils ont la forme d'un cône, d'une pyramide, d'un grain d'orge, etc. On les nomme *suppositoires* quand ils sont destinés à être introduits dans le rectum pour faciliter la sortie des matières fécales; on leur donne la forme d'un cône, afin que leur introduction soit plus aisée.

Les topiques à l'état pulvérulent sont toujours sous la forme de poudre impalpable; ils peuvent être employés pour toutes les parties du corps, soit externes, soit internes. Pour ces dernières, on les porte au moyen de mèches ou d'un tube creux, et alors on se sert d'un tampon de charpie qui en est imprégné, ou on les insuffle. La même chose a lieu pour certaines parties externes, comme les yeux. Quelquefois, avant d'appliquer le topique pulvérulent, on le délaye dans l'eau ou tout autre liquide, pour en faire une pâte, et rendre son emploi plus facile.

Les topiques à l'état mou sont les plus usités; on leur donne différents noms, suivant leur consistance et leur composition. J'en distingue quatre espèces.

Les *pommades* et *cérats*, qui ont pour caractère de n'avoir point de résines dans leur composition, mais d'y admettre des huiles ou

grasses (pommades), ou de la cire (cérats), avec des substances végétales ou minérales, et de conserver une consistance molle plus grande que celle des liniments, mais moindre que celle des onguents pour l'ordinaire, quoiqu'il y ait aussi des pommades ou cérats assez durs. Quelques-uns retiennent de l'eau ou de l'humidité en interposition, et on donne à plusieurs d'agréables odeurs. Leur usage diffère encore de celui des onguents en ce qu'on ne s'en sert pas seulement en pharmacie, mais aussi en parfumerie, pour adoucir et embellir la peau. On en distingue trois classes : les pommades ou cérats sans substances métalliques ; les pommades ou cérats avec substances métalliques ; les pommades ou cérats avec des acides en combinaison.

Les *onguents*, qui sont des composés de corps gras et notamment d'axonge ou graisse de porc unie à des résines, des poudres ou suc de plantes, sans substances métalliques ; leur consistance est molle ; ils sont susceptibles d'ouïr la peau, mais sont peu propres aux frictions : on les applique sur un lieu quelconque, et on les y laisse. Ils ne s'agglutinent pas et se liquéfient à une douce chaleur. Il y en a que l'on appelle onguents emplastiques, qui diffèrent des onguents proprement dits en ce qu'ils contiennent plus de cire et de résine, et moins de graisse, de sorte qu'ils sont plus solides, moins susceptibles de se liquéfier par la chaleur, et plus propres à prendre des formes variées. Ils sont agglutinatifs, et servent à la réunion des plaies. Un d'eux a été très-employé autrefois dans ce but, c'est l'emplâtre d'André de La Croix. Les onguents emplastiques ne sont plus admis ; on les nomme emplâtres.

Les *emplâtres*, qui ne diffèrent des onguents emplastiques que parce qu'ils contiennent des substances métalliques, et surtout des oxydes de plomb. On les distingue en emplâtres brûlés, ainsi nommés parce qu'étant faits à feu nu, ils charbonnent ; et en emplâtres non brûlés, parce qu'ils sont faits dans l'eau, comme au bain-marie. Les emplâtres ne sont autre chose que des sels ayant pour base l'oxyde métallique employé à leur préparation (oxyde de plomb), et pour acides les acides oléique, margarique et stéarique. On les emploie sous deux formes. Tantôt, après avoir fait fondre l'emplâtre, on en étend une couche mince sur du linge, ce qui constitue les sparadraps, auxquels on donne la même dénomination qu'aux emplâtres ; tantôt on prend un morceau d'emplâtre, que l'on fait ramollir au bain-marie, et que l'on étend sur de la peau en lui donnant une certaine épaisseur.

Ce topique est connu sous le nom d'emplâtre. Le sparadrap sert spécialement comme agglutinatif, et est employé pour les plaies. L'emplâtre, au contraire, n'est mis sur la partie que lorsque la peau est saine, et son séjour est beaucoup plus prolongé.

Les *cataplasmes*, qui sont des bouillies faites avec des poudres de différentes substances seules ou mélangées, et des liquides simples, comme le lait, ou composés, comme les décoctions de guimauve, de têtes de pavots, etc. Quelquefois, on les saupoudre d'une substance à l'état pulvérulent, ou on verse sur eux un liquide qu'on étend à leur surface et qui y reste ; ils peuvent être chauds ou froids. Dans l'un et l'autre cas, on les fait de la manière suivante : on met la poudre dans un vase ; on verse dessus le liquide, et on remue jusqu'à ce qu'on ait obtenu une bouillie de consistance assez épaisse. Il faut avoir soin de bien remuer pour empêcher la formation de grumeaux de poudre. On met cette bouillie sur un linge de forme appropriée à celle de la partie que le cataplasme doit recouvrir, et on l'étale également sur tout le linge, en ayant la précaution de laisser autour de la pâte une étendue d'un pouce à peu près de linge sec, que l'on relève sur le cataplasme, afin de le contenir et de l'empêcher de se répandre sur les parties environnantes. Pour l'étaler, on peut employer un instrument quelconque ; ou bien, renversant successivement les quatre bords du linge sur la bouillie, s'en servir pour l'étendre. Quelques personnes font bouillir les cataplasmes qui doivent être chauds : cette coutume est mauvaise, parce que, si l'on abandonne le cataplasme sur le feu, il se dessèche dans certains points, et il en résulte des grumeaux ; et s'il est composé de substances contenant de l'huile, la chaleur hâte la rancidité, et, par là, change l'intention thérapeutique.

---

#### ARTICLE II.

##### *Propriétés des topiques.*

Après avoir exposé les formes sous lesquelles les topiques peuvent être employés dans la thérapeutique chirurgicale, je dois examiner leur mode d'action sur les parties vivantes.

Il n'est pas possible d'indiquer d'une manière exacte comment